

**4<sup>ÈME</sup> SÉANCE  
PUBLIQUE DU LUNDI  
25 DECEMBRE 2006**

Ordre du jour de la séance :

- Projet de loi n° 167/06 portant Budget prévisionnel de l'Etat pour l'exercice 2007



## Fiche de présence de la 4<sup>ème</sup> séance publique du lundi 25 décembre 2006

<i><u>NOMS</u></i>	<i><u>PRESENT (E)</u></i>	<i><u>ABSENT (E)</u></i>	<i><u>RETARD</u></i> <i>(Heure d'arrivée)</i>
MM. ABCHIR HASSAN ATTEYEH	P		
ABDALLAH DABALEH DERKALEH	P		
ABDI IBRAHIM MOHAMED	P		
ABDI KHAIREH BOUH	P		
ABDILLAHI BILAL KIDAR	P		
ABDILLAHI EGUEH OFLEH	P		
ABDI MAHAMOUD IBRAHIM	P		
ABDO HASSAN MOHAMED	P		
ABDOULWAHAB BARKAT GOURAD		Excusé	
ABDOURAHMAN DJAMA GUELLEH	P		
ABDOURAHMAN HASSAN RAYALEH		Excusé	
ADEN ROBLEH AWALEH	P		
AHMED ABDILLAHI MOUHOUED	P		
AHMED BOULALEH BARREH	P		
AHMED DJAMA GUEDI	P		
AHMED MOHAMED HASSAN	P		



Mme AÏCHA MOHAMED ROBLEH	P		
MM. ALI ABDI FARAH	P		
ALI DINI ABDOULKADER	P		
ALI IBRAHIM ALI	P		
ALI MOHAMED DAOUH	P		
ALI MOUSSA HAMADOU	P		
ANTOINE MICHEL BARTHELEMY	P		
DILEÏTA MOHAMED DILEÏTA	P		
DINI ABDALLAH BILLILIS	P		
DJAMA AOULED CHIRDON	P		
ELMI AFASSE DIRIEH	P		
ELMI OBSIEH WAÏS	P		
FAHMI AHMED AL-HAG	P		
Mmes HASNA HASSAN ALI	P		
HASNA MOHAMED DATO		Excusée	
MM. HASSAN FARAH MIGUIL	P		
HASSAN ISMAËL OUBECHÉ	P		
Mme HAWA AHMED YOUSOUF	P		
MM. HELAF ALOÏTA DOUROUY	P		



HOUSSEIN OMAR KAWALIEH	P		
IBRAHIM ABDILLAHI KAOURAH	P		
IBRAHIM IDRIS DJIBRIL	P		
IDRISS ARNAOUD ALI	P		
Mme ISMAHAN ABDI DOUKSIEH	P		
Mlle KADIDJA MOHAMED ALI	P		
Mme MARIAM IBRAHIM FARAH	P		
MM. MOHAMED ABDOULKADER MED	P		
MOHAMED ADOYTA YOUSOUF	P		
MOHAMED AHMED YOUSOUF	P		
MOHAMED ALI MOHAMED	P		
MOHAMED BARKAT ABDILLAHI		A	
MOHAMED BARKAD SIRADJ		A	
MOHAMED DILEÏTA MOHAMED	P		
MOHAMED DINI FARAH	P		
MOHAMED KAMIL MOHAMED		Excusé	
MOUMIN BAHDON FARAH	P		
MOUSSA BARAGOÏTA DAOUD	P		



OMAR ABDI SAÏD	P		
OMAR ADEN SAÏD	P		
OMAR ALI WAÏS	P		
OTBAN GOÏTA MOUSSA	P		
OUGOUREH KIFLEH AHMED		Excusé	
SAÏD IBRAHIM BADOUL		Excusé	
SOULEIMAN MIYIR ALI	P		
YOUSOUF DIDEH DOUALEH	P		
YOUSOUF MOUSSA DAWALEH		A	
YOUSOUF MOUTOUNA ABAKARI	P		



## FICHE DE PRESENCE DES MINISTRES NON DEPUTES

4<sup>ème</sup> séance publique du lundi 25 décembre 2006

<u>NOMS</u>	<u>TITRE</u>	<u>PRESENT (E)</u>	<u>ABSENT (E)</u>	<u>RETARD (Heure d'arrivée)</u>
1. M. HOUMED MOHAMED DINI	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale		A	
2. M. ABDI IBRAHIM ABSIEH	Ministre de l'Education nationale	P		
3. M. ABDALLAH ABDILLAH MIGUIL	Ministre de la Santé	P		10H55
4. M. ALI FARAH ASSOWEH	Ministre des Finances	P		
5. M. MAHAMOUD ALI YOUSOUF	Ministre des Affaires étrangères	P		
6. M. YACIN ELM BOUH	Ministre de l'Intérieur		A	
7. M. ISMAËL IBRAHIM HOUMED	Ministre de l'Equipeement et des Transports	P		11H00
8. M. ABDOULKADER KAMIL MOHAMED	Ministre de l'Agriculture	P		
9. M. RIFKI ABDOULKADER BAMAKRAMA	Ministre du Commerce		A	
10. M. OSMAN AHMED MOUSSA	Ministre des Affaires Présidentielles		A	
11. Cheikh MOGUEH DIRIR SAMATAR	Ministre Délégué auprès du Ministre de la Justice, Chargé des Biens Wakfs		A	



*La séance a débuté à 10H10.*

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je déclare ouverte la séance. Nous sommes en retard, en effet, les travaux auraient dû commencer plus tôt. Nous avons un seul point inscrit à l'ordre du jour de ce matin, à savoir le projet de loi de finances portant budget de l'Etat pour l'exercice 2007. Je vous informe que deux députés excusés ont établi des procurations, en l'occurrence M. Mohamed Kamil Mohamed qui donne procuration à M. Mohamed Barkat Abdillahi qui est absent en ce moment et Mme Hasna Mohamed Dato qui donne procuration à Mme Mariam Ibrahim Farah.

*Des voix inaudibles interrompent le Président. Après quelques instants de silence, le Président poursuit ses propos.*

Un député peut donner procuration à un Ministre si celui-ci est également un parlementaire.

Mes chers collègues, je vous rappelle que nous avons à l'ordre du jour ce projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2007. Je passe donc la parole au Rapporteur Général de la Commission des Finances, M. Omar Abdi Said.

**M. Omar Abdi Said**, *Rapporteur Général de la Commission des Finances donne lecture du rapport n° 22 (voir document en annexe)*

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci monsieur le Rapporteur.  
Mesdames et Messieurs, je vous prie d'éteindre vos téléphones portables.  
Merci.

Monsieur le Premier Ministre a applaudi en entendant que l'Assemblée nationale bénéficie d'une augmentation de 7 Millions de francs. Il sous entend peut être que le Parlement est ainsi favorisé, mais je vous rappelle néanmoins Monsieur le Premier Ministre qu'en 2003, nous avons procédé au licenciement de 23 agents et que nous avons mis 3 fonctionnaires à la disposition du Ministère de l'Emploi. Il s'agissait là de personnes qui n'avaient pas de qualifications et que nous avons décidé de les remplacer par des ressources humaines compétentes. À cet égard, nous avons sollicité le recrutement de 7 cadres et un chauffeur. Or, nous venons d'obtenir le recrutement que pour 3 cadres seulement. Ainsi, vous conviendrez aisément que l'Assemblée n'est pas privilégiée par rapport aux autres institutions.

Ceci dit, Je passe la parole à M. Ahmed Djama Guedi.

**M. Ahmed Djama Guedi**, *Président de la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan*

Merci, Monsieur le Président.  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chers collègues,

Je ne viens pas ici paraphraser le Rapporteur Général de la Commission des Finances, mon collègue Omar Said, mais, je voudrais simplement apporter un compl



d'informations. Lors de nos discussions au sein de la Commission des Finances, nous avons remarqué que le budget avait augmenté de près de 10%. Donc, en premier lieu, la question que nous avons évoquée était de savoir quelles seraient les mesures que le Gouvernement ou le Ministre des Finances comptent entreprendre pour atteindre des recettes de l'ordre de 5 Milliards de francs ?

Outre les recettes dites extérieures et les dons, les recettes intérieures connaissent une progression considérable. Ainsi, dans la rubrique « impôts directs », il est fait mention de 18.266.000.000 au lieu de 17.264.000.000, d'où une augmentation de plus d'un Milliard de francs. Pour ce qui est des impôts indirects, il y a également une augmentation de 800 Millions de francs. Le Ministre nous avait dit qu'en matière d'impôts directs, les impôts fonciers seraient recouverts sous peine de mise en demeure avant une inévitable poursuite des récalcitrants. En ce qui concerne les impôts payés par les sociétés, là aussi, je crois qu'il y aura des efforts à déployer. En matière de patentes, je pense que tout le monde ne s'acquiesce pas de ces droits. Le Ministre nous a promis qu'il prendrait les mesures nécessaires afin que les patentes non libérées soient réglées surtout par les établissements qui effectuent des transferts d'argent. Il y aura aussi la TPS (Taxe de Prestations des Services) qui fera l'objet de réclamations auprès de la Djibouti Télécom S.A, entre autres. Cela demandera beaucoup d'efforts. Nos concitoyens doivent faire preuve de civisme de s'acquiescer de leurs obligations en payant régulièrement leurs impôts. Ils font des gains illicites, donc, nous ne pouvons qu'encourager

le Ministre à poursuivre dans cette voie. En ce qui concerne les impôts indirects, vous n'êtes pas sans savoir que « DUBAI AUTHORITIES PORT » a aidé nos services des douanes à installer un logiciel informatique qui facilite le travail de nos agents. Par exemple, avec l'installation de ce logiciel et la formation du personnel quant à son utilisation, les surfacturations vont fortement diminuer. Pour ce qui est des pièces détachées, le Ministre a revu et précisé la liste des pièces concernées en vue d'éviter que d'autres articles y soient inclus. Il y a un tableau qui est très explicite là-dessus.

Par ailleurs, les députés ont dit que le Fonds de la jeunesse n'était pas alimenté bien que l'Assemblée nationale ait voté une loi en ce sens au mois de mai dernier. Pour autant, le ministère de la jeunesse a bénéficié de biens d'investissements en matière d'infrastructures sportives, et ce, surtout dans les régions de l'Intérieur. Et la mise en place effective de ce Fonds est à l'étude. En ce qui concerne les avancements d'échelon il n'y aura pas de rappel mais ceux-ci se feront avec « reconstitution de carrière », ce qui est une mesure louable en soi. D'ailleurs, ceci est tout à fait normal. Ce sont là des explications que nous avons reçues et qui ne figurent pas dans le rapport. En matière d'emploi, le Gouvernement nous a informé que tous les universitaires qui ont été recensés et qui sont au nombre de 600 jeunes seraient tous recrutés...

*Des voix inaudibles interrompent l'orateur. Le Président de l'Assemblée nationale intervient pour rétablir l'ordre.*



**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Laissez parler l'orateur, s'il vous plait.

*Le député Ahmed Djama Guedi poursuit son intervention :*

Notre commission a demandé à ce que le secteur privé participe également au recrutement de ces jeunes diplômés. D'autre part, des sociétés qui avaient bénéficié de l'exonération de la part de l'Etat ont promis des embauches. Elles doivent donc respecter leurs engagements, faute de quoi elles devraient rembourser les exonérations qu'elles ont obtenues de l'Etat. Enfin pour ce qui est du recensement, nous avons demandé à ce que la Représentation Nationale y soit associée. Je vous remercie.

*Applaudissements.*

**M. Idriss Ar naoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci monsieur Ahmed Djama.  
La parole est à M. Dini Abdallah Bililis.

**M. Dini Abdallah Bililis**

Merci, Monsieur le Président.  
Comme l'a souligné mon collègue Omar Abdi Saïd, j'avais posé l'an dernier une question pertinente sur le gel des avancements au Ministre des Finances qui en avait pris acte. Et grâce à l'engagement du Président de la République et à sa probité, ce dégel est devenu aujourd'hui une réalité. Soyez-en remercié Monsieur le Ministre. *Applaudissements*  
Je pense aussi à certains agents de l'Administration qui, avant cette décision, ont été déjà mis en situation de retraite. Si un geste de générosité pouvait, dans la mesure des

possibilités financières, être manifesté à leur endroit, cela ne serait que justice faite. Par ailleurs, vous avez planifié, Monsieur le Ministre, les étapes de ce dégel sur trois ans. Sans entrer dans les détails, nous vous faisons confiance comme par le passé. Nous avons pris connaissance, aujourd'hui, que cette mesure coûterait à l'Etat, rien que pour l'année 2007, la bagatelle de près de 500 Millions de francs, ce qui représente une somme colossale. Nous notons aussi avec satisfaction l'augmentation du budget pour les secteurs dits sociaux comme l'Education, la Santé, le Sport et évidemment la valorisation des ressources humaines qui constitue un point crucial du développement de notre pays. Cependant, Monsieur le Ministre, il ne sert à rien de se lancer dans des grands chantiers modernes, infrastructures ou autres, sans en assurer la maintenance et l'entretien. Je note aussi avec satisfaction la réhabilitation que vous comptez faire des bâtiments publics. En outre, je pense qu'il est légitime que les agents de l'Etat et les fonctionnaires jouissent de leurs droits que leur confère notre législation. Avec cette mesure, ils seront plus enclins à honorer leurs obligations. Il va s'en dire que désormais les fonctionnaires dont le manque de conscience professionnelle n'est plus à démontrer doivent être sanctionnés et la réglementation en vigueur doit être appliquée. Et au passage, je dois vous dire que, quand la réglementation est pleinement appliquée, tout rentre dans l'ordre. Remarquez ce qui se passe à l'instar de l'Education nationale ou au Port de Djibouti. On sait que lorsque la réglementation est appliquée et n'y a pas de traitement de faveur travail est récompensé par le n On dit même que la me



récompense du devoir, c'est le devoir lui-même. Les fonctionnaires doivent être proches des usagers en s'acquittant de leurs tâches. Ensuite, ce qui m'a un peu déçu, c'est le budget consacré à la culture. Aujourd'hui, on voit que des symposiums sont organisés sous le haut patronage du Président de la République, notamment sur les langues. Les différentes rencontres musicales, le Fest'Horn entres autres sont également couronnées de succès et des talents confirmés. Je crois que pour que la République de Djibouti soit présente pour participer au dialogue des civilisations, car aujourd'hui il est communément admis qu'il n'y a pas des cultures supérieures à d'autres, il faudra penser désormais à ce que cela soit aussi reflété au niveau du budget. Je crois qu'il s'agit d'un point crucial qui touche directement la vie de nos concitoyens. Nous ne sommes pas là pour défendre le budget des départements ministériels. Il y a dans notre pays des systèmes de contrôle qui ne fonctionnent plus. Pourtant, les fonctionnaires chargés de ce contrôle sont toujours payés et passent leur temps dans le café de la Place Ménélik. Et cela fait souffrir la population tiraillée par la misère sociale quand des commerçants sans scrupules continuent à gonfler les prix des denrées alimentaires de première nécessité.

Par exemple, une bouteille de butane qui coûte 300 FD la pièce au Yémen est revendue à Djibouti à 5000 FD. Vous comprendrez que la marge de profit est exorbitante même si l'Etat diminue la taxe. Vous allez me dire ici qu'on est dans une économie libérale et que les concurrences sont autorisées mais les gains obtenus par ces commerçants sont des gains illicites qui sont sanctionnés même par

les Etats-Unis d'Amérique qui sont par excellence le modèle d'économie libérale.

Monsieur le Ministre, il paraît que les taxes sont surélevées sur les aliments destinés aux bébés alors qu'ils sont allégés sur ceux destinés aux chats et aux chiens.

Comme vous êtes nouveau à ce poste, ces détails peuvent vous échapper mais il serait judicieux de vérifier et de les corriger dans le cas échéant.

A ma connaissance, rares sont les familles djiboutiennes qui ont des animaux domestiques chez eux. On connaît, par contre, et cela me fait rappeler une suédoise qui m'a dit à l'époque où j'étais Ministre du Tourisme : « *chez nous, on donne la priorité d'abord aux chiens, et puis aux êtres humains* ». Heureusement, pour nous, on n'est pas en Suède.

Par ailleurs, les commerçants des cabines téléphoniques qui avoisinent les 800 personnes se plaignent des patentes surélevées, ce qui les a incité à créer un syndicat. Et ceci risque de provoquer des troubles sociaux. Si nous nous sommes posés toutes ces questions, c'est pour répondre aux attentes de la population dont nous sommes les représentants. Je vous remercie de votre attention.

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci, monsieur Dini.

La parole est à Monsieur Mohamed Abdoukader Mohamed.

**M. Mohamed Abdoukader Mohamed**, *Président du Groupe Parlementaire FRUD*

Merci, Monsieur le Président,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Minist



Chers collègues,  
 Mon intervention portera sur le budget 2007. D'une manière générale, le budget 2007 est présenté avec une forte croissance, soit une augmentation de quelques 7 Milliards FD par rapport au budget prévisionnel 2006. Il s'agit là d'une croissance considérable qui témoigne d'une reprise importante de l'activité économique dans notre pays. Il faut noter également une augmentation notable des recettes extérieures comme la location du camp Lemonnier aux forces américaines qui a été revue à la hausse. Cette manne, comme nous le constatons tous, a permis au gouvernement de réaliser le déblocage tant attendu des avancements des fonctionnaires et autres agents de l'Etat dans le cadre du budget 2007. Je crois que nous devons féliciter le Ministre des Finances pour l'engagement qu'il avait pris lors de la dernière session dans ce domaine. *Applaudissements.*

Il est également envisagé, dans le cadre de ce budget la création de quelques 554 emplois, pour lutter contre le chômage des jeunes diplômés. Il convient donc, de saluer ces deux importantes mesures qui vont dans le bon sens. Même si ces mesures sont loin d'enrayer la problématique de la pauvreté, elles sont de nature à améliorer les conditions de vie d'un certain nombre de nos compatriotes et à redonner espoir à ceux, très nombreux, qui vivent dans des conditions très déplorables. Je pense notamment à tous ces jeunes chômeurs de la Capitale comme dans les villes et les villages de l'Intérieur, mais aussi et surtout aux hommes, femmes et enfants du milieu rural qui vivent dans la misère totale et pour lequel nous espérons que le gouvernement fera

preuve d'une attention particulière pour la redistribution des retombées de la croissance économique.

Et enfin, je vais évoquer également la décentralisation. Comme nous pouvons le constater, dans le document qui nous est présenté, la mise en œuvre de la politique de décentralisation n'est pas prise en compte du moins dans sa globalité et particulièrement en ce qui concerne le développement local. Je ne saurais mieux le dire que vous-même Monsieur le Ministre, si je me réfère à la présentation que vous en avez faite à la page 19 du document portant budget : *« Néanmoins, aujourd'hui, le gouvernement n'a pu qu'initier le processus de décentralisation et de nombreux défis demeurent avec la réglementation financière des collectivités locales, le développement de la fiscalité locale, la réforme des textes, le renforcement des capacités ainsi que le transfert des compétences. L'objectif du gouvernement étant de promouvoir un développement local basé sur les potentialités régionales, renforcer la démocratie, développer l'habitat, limiter l'exode rural. »* Je voulais dire que cet objectif n'est pas pris en compte comme vous l'affirmez et je souhaiterais que le Gouvernement prenne en considération le processus de mise en œuvre de la décentralisation et, par voie de conséquence, le développement local au niveau des régions. Merci de votre attention.

M. Idriss Arnaoud Ali, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci, monsieur Mohamed Abdoukader.

La parole est maintenant à Mo Houssein Omar Kawalieh.



M. Houssein Omar Kawalieh,  
Secrétaire rapporteur de la  
Commission des Affaires Etrangères

Merci, Monsieur le Président.  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chers collègues,  
Monsieur le Président, permettez-moi  
tout d'abord de faire une observation  
quant à l'examen du projet de loi de  
finances 2007.

Tout d'abord, la part des dépenses  
sociales qui représentent plus de 45%  
du budget 2007 et le dégel des  
avancements des agents de l'Etat pour  
une meilleure redistribution des fruits  
de la croissance.

Ces deux éléments semblent éclipser  
d'autres mesures importantes  
contenues dans le budget 2007 telles  
que la relance des activités  
commerciales et les très bons résultats  
de nos activités portuaires et  
aéroportuaires.

Pour cela, je tiens à féliciter les  
membres du Gouvernement et à  
travers lui le Ministre des Finances et  
de l'Economie nationale M. Ali Farah  
Assoweh, pour l'élaboration de ce  
budget qui traduit les grandes  
orientations et les objectifs fixés par le  
Chef de l'Etat, Son Excellence M. Ismail  
Omar Guelleh.

Cependant, j'ai deux questions à vous  
poser et qui s'adressent au Ministre  
des Finances.

Tout d'abord, concernant les agents de  
l'Etat mis à la retraite entre 1994 et  
2006 pendant la période du gel des  
avancements et les agents qui  
partiront à la retraite à compter du 31  
décembre 2007, comment envisagez-  
vous de traiter leur cas particulier pour  
qu'eux aussi bénéficient des fruits de la  
croissance après tant d'années de bons  
et loyaux services ?

Ensuite, d'une façon générale sur le  
dégel des avancements des agents de  
l'Etat pour la période 1994 à 1998  
prévue dans le présent budget 2007,  
sur quelles bases comptez-vous,  
Monsieur le Ministre, calculer la valeur  
indiciaire sachant que celle-ci a été  
amputée de 10% en 1998 ? Autrement  
dit, cette imposition sera-t-elle  
rétroactive pour les avancements  
d'avant 1998 d'autant plus que vous  
avez annulé le remboursement des  
arriérés ?

Dans le rapport de la commission des  
Finances, il est confirmé que le  
Gouvernement a planifié le dégel des  
avancements des agents de l'Etat sur  
une période de trois années à compter  
de 2007. Toutefois, Monsieur le  
Ministre, je voudrais vous demander si  
les avancements seront régularisés  
chaque année pour la période allant de  
2007 à 2009 ou si vous comptez les  
débloquer en 2010 pour les quatre  
prochaines années. Je vous remercie  
de votre attention.

*Applaudissements*

M. Idriss Arnaoud Ali, Président de  
l'Assemblée nationale

Merci, monsieur Houssein Omar  
Kawalieh.

Maintenant, je passe la parole à  
Monsieur Elmi Affassé.

M. Elmi Af fassé Dirieh

Merci, monsieur le Président.  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Chers collègues,

En premier lieu, j'adresse mes  
louanges à Dieu le Tout Puissant  
Budget connaît un excédent. En  
il est de l'ordre de 55 478 593 F  
remercie à cet égard le Président



République et son Gouvernement pour les efforts déployés.

Les parlementaires sont disposés à voter ce budget qui est amplement suffisant pour toute la population. Je veux dire par là que la redistribution des fruits de la croissance économique soit faite de manière équitable, et ce, dans tous les domaines. Je vous remercie de votre attention.

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Monsieur Elmi Affassé, il faut lire et étudier le document et poser des questions relatives au budget en question.

La parole est à Monsieur Ali Moussa Hamadou.

**M. Ali Moussa Hamadou**

Merci, monsieur le Président. Je vous avais demandé la parole plutôt, car je voulais vous proposer une méthodologie de travail c'est-à-dire mettre en discussion d'abord les recettes et ensuite examiner les dépenses, ministère par ministère même si nous n'avons pas reçu le budget à temps par manque de sa disponibilité. Le projet de budget devait être déposé normalement à partir du 15 novembre, cela n'a jamais été le cas. Donc, d'une part, nous sommes contraints à respecter le délai très court pour examiner rapidement le budget faire une analyse approfondie du document. D'autre part, les prérogatives qui nous sont conférées nous permettent d'étudier minutieusement et à temps le budget de l'Etat. Ainsi, du fait de ces empêchements, accordez-nous au moins le temps d'étudier les dépenses ministère par ministère. Ensuite, je tiens à féliciter le Ministre des Finances

et ses collaborateurs et à travers lui l'ensemble du Gouvernement pour les efforts déployés.

Maintenant, que le budget national a été revu à la hausse, il convient donc de le répartir équitablement et comme tout à l'heure le Ministre Dini Bililis le disait, il faut d'abord penser au bien-être de la population. Car, actuellement à Djibouti il y a une inflation et il n'existe plus de contrôle des prix. L'hygiène alimentaire fait défaut et les produits nous proviennent de gauche à droite, tous azimut, de tous les pays. Pour vous citer un exemple concret, avant-hier, j'ai procédé à une comparaison de prix d'un litre de gasoil. Il coûtait 180 FD au quartier alors qu'il est à 126 FD dans une station service. Constatez vous-même la différence des prix. Tout cela est dû à un non contrôle des prix. Des produits périmés sont également en vente dans les boutiques de la ville. C'est très dangereux pour la santé et je pense que, d'ores et déjà, il y a lieu que nous entamions des réflexions pour trouver des solutions à ce sujet, Monsieur le Président. Je vous remercie de votre attention.

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Monsieur Ali Moussa, je trouve qu'il y a un paradoxe dans vos propos: d'un côté vous nous dites que nous n'avons pas le temps et de l'autre vous nous proposez d'examiner le budget ministère par ministère. Nous connaissons bien tous la procédure. Il est tout à fait normal qu'on discute d'abord des recettes, ensuite des dépenses et enfin de la loi de Finances. Je vous rappelle que c'était moi qui avais exigé à ce que chaque M puisse défendre le budget de son département. Je vous si



néanmoins, que c'est la première fois qu'un Ministre de Finances nous saisisse et s'adresse par écrit à l'Assemblée pour l'avertir du retard survenu quant au délai de dépôt du budget. En effet, au mois de novembre, le Ministre des Finances, m'avais averti qu'à cause de la préparation et de la tenue du XIème Sommet du COMESA à Djibouti, le budget serait présenté en retard parce que les consultations nécessaires avec les autres départements n'avaient pu s'effectuer à temps. Pour ce qui concerne l'examen de ce budget par l'Assemblée plénière, comme nous ne disposons que de cette seule journée, nous pourrions si nécessaire prolonger les débats jusqu'à ce soir. Nous avons simplifié les choses afin de permettre aux députés d'examiner globalement le budget. Je connais parfaitement la procédure au regard duquel nous ferons tout notre possible pour nous y conformer lors des prochaines discussions budgétaires. Quant au projet inscrit à l'ordre du jour de notre séance de ce matin, je souhaiterais qu'on l'étudie dans son ensemble d'autant plus que la Commission des Finances a largement eu le temps de l'examiner.

Cette dernière nous a présenté un rapport très complet. Le Président de la Commission nous a également apporté un complément d'informations. Par conséquent, j'estime que les députés peuvent aisément poursuivre les débats afin que nous puissions nous prononcer sur l'adoption de ce budget, aujourd'hui même.  
*Applaudissements.*

À présent, la parole est à monsieur Mohamed Dileita.

### M. Mohamed Dileita Mohamed

Merci, monsieur le Président.  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chers collègues,

Puisque la consigne est de faire un bref examen, nous ne pouvons qu'en parler d'une manière superficielle. Nous avons obtenu, il y a trois jours, deux feuillets dont un tableau qui résumait l'état du budget. C'est seulement depuis hier que ce dernier est disponible. Dans cette mesure, il m'est impossible de discuter de ce budget. Pour ma part, je voudrais seulement évoquer un des points importants de ce document qui connaît une nette progression, depuis plusieurs années d'ailleurs. Et la grande nouveauté c'est que ce budget prévoit les recrutements des fonctionnaires et des agents conventionnés qui étaient suspendus depuis les années 1990. Et puis il y a aussi le rééchelonnement dont on parlait tout à l'heure. J'attire l'attention du Gouvernement pour qu'il réfléchisse sur la manière de procéder à ces recrutements. Nous sentons effectivement que dans notre pays il y a une croissance économique notamment à travers des grands projets, que ce soit la zone franche ou le nouvel hôtel. Mais, les parlementaires que nous sommes, devons être les premiers à apprécier cette évolution. Qu'est ce qui se passe ? Nous, les députés, sommes en quelque sorte le thermomètre de cette société, le mercure. A cet égard, nous savons que 90% des djiboutiens qui sont au chômage s'adressent à leurs parlementaires. Il est vrai que nous ne sommes pas habilités à pourvoir le travail pour ces jeunes. Cependant, me suis renseigné auprès de plusieurs de mes collègues, nous ne consi-



pas une amélioration de la situation. Tout le monde n'a pas accès de à ce marché du travail. Nous ne savons pas comment expliquer cet état de fait. J'espère que le Gouvernement, puisqu'il s'agit des fonctionnaires et des agents conventionnés, procédera d'une manière beaucoup plus transparente pour effectuer les recrutements annoncés. Merci de votre attention.

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci, monsieur Mohamed Dileïta.  
Y a-t-il d'autres députés qui veulent prendre la parole ? Non !  
Pas des questions ni des commentaires ? Nous remarquons que dans l'ensemble, Monsieur le Ministre, les diverses interventions que nous avons écoutées ne portent que sur des constats. Le député Ahmed Djama Guedi lève la main. Monsieur Ahmed Djama, voulez-vous intervenir ? Oui ! Vous avez donc la parole.

**M. Ahmed Djama Guedi**, *Président de la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan*

Je ne reviens pas ici pour intervenir sur le budget mais je voudrais signaler à mes collègues que la grande partie du travail législatif se fait en commission. Les députés qui prétendent avoir du mal à comprendre le budget, je les encourage vivement à participer aux travaux de la commission, elles sont élargies et par conséquent ouvertes à tout le monde et surtout qu'ils n'attendent pas le dernier jour. Merci.

*L'intervenant est conspué par certains de ses collègues qui contestent ses propos.*

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

La réflexion de monsieur Ahmed Djama est correcte. Il a raison, la grande partie des travaux se prépare en commission. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle elles ont été mises en place. Je disais tout à l'heure, Monsieur le Ministre, que presque la majorité des députés qui est intervenue n'a pas manqué de vous rendre hommage pour vos efforts dans ce sens. Il y a seulement quelques questions concernant le contrôle sanitaire, le contrôle des prix et puis les agents mis en situation de retraite avant le dégel des avancements qui va bientôt débiter. Aussi, Monsieur le Ministre, si vous avez des précisions et ou éléments de réponses à apporter par rapport à ces questions, je vous invite à prendre la parole.

**M. Ali Farah Assoweh**, *Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, Chargé de la Privatisation*

Merci, monsieur le Président.  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mes chers collègues,  
Mesdames et messieurs les Députés,

Le présent projet de budget pour l'exercice de l'année 2007 qui vous est aujourd'hui soumis pour adoption est un budget à forte connotation sociale. Ce budget reflète la politique et l'engagement du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté en faveur de l'emploi. Il se caractérise par un accroissement des ressources de l'ordre de 9,75% résultant d'une amélioration de la conjoncture économique ainsi qu'à l'établissement d'un climat plus propice aux affaires. Les prévisions des recettes intérieures sont en augmentation, tout com



volume de l'aide publique au développement en ce qui concerne les ressources extérieures en 2007. Néanmoins, il n'y a pas eu véritablement des questions mais plutôt des réflexions que je partage avec les députés qui se sont succédés à la tribune, Monsieur Dini entres autres. J'abonde dans votre sens et le Gouvernement compte redoubler d'efforts en instaurant des systèmes de contrôle des prix par le biais d'une brigade mobile. Le contrôle est d'ores et déjà effectué, j'ai effectivement entrepris des actions dans ce sens. La taxation en vigueur relative aux aliments destinés aux animaux domestiques reste inférieure à celle des produits pour nourrissons. A ce stade, l'examen de la loi de finances initiale 2007 qui est actuellement proposé revient sur certaines incohérences du Code général des impôts. Ainsi les produits électroménagers étaient taxés à hauteur de 8% et les accessoires à 33%. Nous avons corrigé ces incohérences mais il nous reste encore à apporter une harmonisation aux dispositions de ce Code. Même si, pour ma part la taxation des laits pour nourrissons reste élevée, je suis de ceux qui défendent les vertus de l'allaitement maternel. Il vous appartient, à vous aussi parlementaires, de participer à cette réflexion et de vous investir sur d'éventuels réaménagements à apporter à notre système fiscal afin de nous accompagner dans notre action de lutte quotidienne contre la pauvreté et pour l'amélioration du bien-être social de nos concitoyens.

*Applaudissements.*

S'agissant des effets notoires de gains illicites que vous avez également évoqué, je vous rappelle que nous disposons d'un système de contrôle en

amont et en aval. En aval : on a les moyens de dissuader les fournisseurs et les commerçants qui auront exagérément augmenté les prix. On peut revenir sur leurs taux d'imposition en vérifiant leurs chiffres d'affaires et les bénéfices qu'ils auront réalisés sur l'année. Pour ce qui est de vos préoccupations sur le barème appliqué à certaines patentes, je suis conscient du problème et je partage d'ailleurs votre point de vue. Et à l'heure où je vous parle, il y a une commission paritaire qui planche sur ce sujet et au sein de laquelle siègent, d'ailleurs, et les départements ministériels concernés et les représentants intéressés. En outre, mon département est en train d'étudier des nouvelles mesures pour que tout le monde puisse s'acquitter de la patente, qu'il soit logé à Balbala ou au centre ville. Mais il est de notre devoir à tous de rectifier le tir et de le faire d'une manière équitable. *Applaudissements.* Vous avez raison de poser des questions relative à la décentralisation car elle n'en est qu'à son début. Mais sachez une chose, c'est y compris pour le Parlement que nous avons entrepris certains projets d'investissements. Nous construisons actuellement trois édifices, la banque mondiale n'ayant honoré son engagement qu'en construisant deux. Or étant donné qu'il y a 5 régions dans notre pays, c'est le budget de l'Etat qui a pris en charge la construction des trois bâtiments restants pour que les 5 édifices qui abriteront les conseillers régionaux soient disponibles en même temps. Il y'a encore du travail à faire, certains textes doivent être élaborés. Il y a des commissions qui ont été créées pour étudier toutes ces questions. Au à mesure, nous allons progressivement intégrer ce processus de décentralisation dans le budget



l'Etat. Concernant la question relative à l'avancement, on avait créé une commission Ad'hoc composée du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale et du Ministère des Finances. Cette commission a fait une étude, et nous a proposé dix scénarios. Nous avons opté pour celui qui nous semblait le plus juste et le plus équitable. Les avancements qui ont nécessité une enveloppe de 2.200.000.000 FD seront repartis sur 3 années. Nous avons tenu compte des retraits également. Il y aura une commission qui va être mise sur pied par décret présidentiel et j'ai même proposé à ce que, vous parlementaires, vous y soyez représentés. Nous voulons travailler en toute transparence et étudier les dossiers au cas par cas, mais dès à présent sachez que l'on tiendra compte de ces avancements.

*Applaudissements.*

Quant au retard accusé dans la présentation de ce projet de loi, j'en suis navré, mais j'avais effectivement saisi le Président de l'Assemblée nationale pour expliquer les raisons. Pour la première fois l'année dernière, le budget vous avait été transmis à temps. Cette année il y a eu des empêchements, notamment le mois béni du ramadan et la préparation du 11<sup>ème</sup> sommet du COMESA, qui nous ont contraint à ce retard dans la transmission du budget au Parlement. Mais cependant, je tiens à préciser que vous avez bien reçu le budget il y a trois à 4 semaines de cela et non pas depuis trois jours ! J'ai en effet la date exacte de son dépôt à l'Assemblée. En ce qui concerne les recrutements, en 2002 le Président de la République avait pris un décret instituant tout recrutement par voie de concours. Il existe donc bel et bien un système de concours pour les recrutements. Si

nous prévoyons que dans le budget il sera créé quelques 500 emplois et autant de postes budgétaires, je vous certifie que tout le monde pourra concourir et qu'aucune discrimination ne sera tolérée. En ce sens, je vous rappelle qu'un bureau a été créé au sein du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale et auprès duquel tout demandeur d'emploi peut déposer son dossier de candidature. Or, bien que les concours de recrutement soient organisés conformément aux règles en vigueur en la matière, on trouvera toujours, cependant, des esprits pessimistes qui vous diront qu'il ne faut pas se fier à ces concours et qui vous pousseront plutôt à intervenir en leur faveur auprès de tel ou tel Ministre. Il faut rompre avec ces habitudes et ne pas se faire l'écho de ces spéculations. Le recrutement par voie de concours est le seul moyen garantissant une place et un travail au plus méritant.

*Applaudissements.*  
Voilà, je crois avoir répondu à l'ensemble de vos questions, je vous remercie de votre attention.

*Applaudissements*

**M. Idriss Arnaoud Ali**, *Président de l'Assemblée nationale*

Merci, Monsieur le Ministre. Je vais mettre aux voix le projet dans son ensemble. Certes, il aurait été préférable que nous procédions à un vote partie par partie, autrement dit recettes, les dépenses et ensuite le reste de façon globale. Mais le temps qui nous est imparti ne nous permet pas cette alternative. Vous n'avez pas voulu revenir cet après-midi, je respecte votre décision. Bien, Mesdames et Messieurs,



*Qui est pour ? Merci*  
*Qui est contre ? Personne*  
***Pas d'abstention également***

Le projet de loi portant Budget de l'Etat 2007 est adopté à l'unanimité des membres présents.

*Applaudissements.*

Mesdames et Messieurs, la séance est levée.

*La séance est levée à 12h30.*



# ANNEXES



## Annexe 1

CIRCULAIRE (n°546/PAN/AI) du 21.12.06

aux

**Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement  
et de l'Assemblée Nationale**

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 52 de la Constitution, la quatrième séance de la 2<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la 5<sup>ème</sup> Législature de l'an 2006/2007 de l'Assemblée nationale aura lieu le **lundi 25 décembre 2006** à **9h00 mn** dans la salle de conférence de 250 places du Palais du Peuple.

L'Assemblée délibérera sur les projets suivants :

➔ **Projet de loi n°167/06 portant Budget de l'Etat pour l'exercice 2007.**

Le rapport de la Commission des Finances sur le projet du budget de l'Etat pour l'exercice 2007 vous parviendra au plus tard le samedi 23 décembre 2006.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs , l'expression de mes sentiments distingués.

*Signé***IDRISS ARNAOUD ALI**  
Président de l'Assemblée Nationale

## Annexe 2

## RAPPORT N°22

***FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'ECONOMIE GENERALE ET DU PLAN SUR LE PROJET DE LOI (N°1606) PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2007***

Présenté par **M. OMAR ABDI SAÏD**, *Rapporteur Général*

**Monsieur le Président,**  
**Mes Chers Collègues,**

Conformément à la décision arrêtée en Conférence des présidents le **17 décembre 2006**, la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan s'est réunie du **lundi 18 au mercredi 20 décembre 2006** à **9h55** dans la salle des commissions du Palais du Peuple.

Ont participé à cette commission, outre les Commissaires, de nombreux députés non membres de la Commission.

Le Gouvernement était représenté par **M. Ali Farah Assoweh**, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, Chargé de la Privatisation.

**Etaient présents:**

MM. Ahmed Djama Guedi, *Président*  
Mohamed Adayta Youssouf, *Vice président*  
Omar Abdi Saïd, *Rapporteur Général*  
Ali Mohamed Daoud  
Mohamed Dini Farah  
Abdi Mahamoud Ibrahim  
Mohamed Kamil Mohamed  
Hassan Ismaël Oubèche  
Omar Aden Saïd

Mme Ismahane Abdi Douksieh

**Ont participé également à cette réunion**

MM. Elmi Afassé Dirieh  
Ibrahim Abdillahi Kaourah  
Ahmed Mohamed Hassan  
Youssef Dideh Doualeh  
Moussa Baragoïta Daoud  
Souleiman Miyir Ali  
Mme Hasna Hassan Ali



La Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan a longuement examiné du lundi 18 au mercredi 20 décembre 2006 le projet de loi de Finances portant Budget prévisionnel de l'Etat pour l'exercice 2007, en présence du Ministre concerné, **Son Excellence Monsieur Ali Farah Assoweh** accompagné de ses proches collaborateurs Messieurs Abdillahi Guedi, Directeur des Finances, Almîs Mohamed, Directeur du budget, Abdi Houssein Bidid, Directeur des recettes et de Monsieur Gouled Mohamed Yonis représentant la sous Direction des recettes directes.

Le Budget de l'Etat est présenté en équilibre et arrêté en recettes et en dépenses à un total de cinquante cinq milliards quatre cent soixante dix huit millions cinq cent quatre vingt treize mille Francs Djibouti (55 478 593 000 FDJ) et fait apparaître une augmentation significative par rapport aux données du budget rectificatif 2006 de 4 927 643 000 FDJ, soit une hausse de 9,75% (voir tableau ci-dessous).

## I. RECETTES

Chap.	Nomenclature	Budget 2006	Réduction	Augmentation	Budget 2007
12	Dons, Projets et Legs	4 093 767		2 355 242	6 449 009
15	Tirages sur Emprunts projets	4 929 770		1 495 730	6 425 500
16	Emprunts programmes				
17	Autres Emprunts				
71	Recettes fiscales	32 043 108		2 212 876	34 255 983
72	Recettes non fiscales	7 558 305	411 204		7 147 101
74	Dons programmes	1 926 000	725 000		1 201 000
	<b>Total général des recettes</b>	<b>50 550 950</b>	<b>1 136 204</b>	<b>6 063 848</b>	<b>55 478 593</b>

- Unité monétaire exprimée en milliers de Francs Djibouti

Cette augmentation s'explique par les améliorations inhérentes à la reprise de la conjoncture économique et à l'avènement d'un climat plus propice aux affaires avec un accroissement des prévisions des recettes intérieures ainsi que du volume des ressources extérieures lié à l'Aide Publique au Développement en 2007 sous forme de dons et prêts affectés aux projets d'investissements.

Les recettes intérieures progressent dans un contexte d'allègement de la fiscalité par rapport à la Loi de Finances rectificative 2006 de l'ordre de 1,802 millions de Francs. Les recettes fiscales en hausse de 6,4% représentent en chiffres un montant de 2,212 millions de Francs répartis comme suit :

- **Impôt direct** : + 5,82%
- **Impôt indirect** : + 6,15%
- **Droits d'enregistrement** : + 17,73%
- **Autres recettes fiscales** : + 27%

Les recettes non fiscales sont caractérisées par une tendance à la baisse de 2,4 % par rapport à la Loi de Finances rectificative de 2006, soit une diminution de 411 millions au titre de l'exercice 2007. Cette faible variation s'explique par la révision sur deux lignes budgétaires de la rubrique « produits du domaine immobilier » dans un contexte d'allègement de la fiscalité et de l'harmonisation des services fiscaux d'une part et d'autre part, par les ressources additionnelles recouvrées depuis 2002.



Les recettes extérieures font apparaître une part croissante des projets dons et legs affectés à des programmes d'investissements au bénéfice des secteurs sociaux du Gouvernement comme la Santé, l'Education nationale et l'Energie.

Les recettes extérieures pour leur part, se caractérisent par une augmentation plus significative estimée à 3,125 millions de Francs, soit un écart positif de 28% par rapport aux données du Budget rectificatif de 2006.

Cette tendance à la hausse des recettes extérieures englobe d'une part :

- ✓ les améliorations dans les prévisions relatives aux projets d'investissements sous forme de dons qui passent de 4,093 millions de Francs à 6,449 millions de Francs, soit 57,53% de plus par rapport au budget rectificatif de 2006 ;
- ✓ les prêts affectés aux projets d'investissements suivent une progression de 1,495 millions de Francs soit 30,34% par rapport à la loi de finances rectificatives 2006.

## RECETTES EXTERIEURES

Nomenclature	Comptes définitifs de 2004	Comptes définitifs de 2005	Lol des Finances rectificative de 2006	Lol des Finances Initiale de 2007
Dons/projets et Legs	3 619 000	4 704 000	4 093 767	<b>6 449 009</b>
Tirage sur emprunts	3 127 475	3 595 000	4 929 770	<b>6 425 000</b>
Dons programmes	4 741 605	3 026 000	1 926 000	<b>1 201 000</b>
<b>Recettes extérieures</b>	<b>11 488 080</b>	<b>11 325 000</b>	<b>10 949 537</b>	<b>14 075 009</b>

## II. DETTES PUBLIQUES

Le service de la dette extérieure enregistre un taux de croissance de 21 % de 2006 à 2007 en passant de 2,524 millions à 3,1 millions de francs. Cette tendance va se poursuivre jusqu'en 2010.

Cette évolution est imputable au remboursement à partir de 2007, d'un certain nombre de prêts contractés au milieu des années 80. Cela s'explique également d'une part par les amortissements qui tendent à devenir plus importants pour certains prêts en fin de remboursement et d'autre part, par l'accroissement de nouveaux prêts contractés dont les intérêts commencent à courir.

Le service de la dette intérieure connaît une régression de 74 % sur la période de 2007-2010 en passant de 371 millions de francs en 2007 à 96 millions pour la même période. Cette diminution est due à la baisse des intérêts et du montant des prêts contractés par le gouvernement auprès de la BCI qui touchent à leurs fins.

## III. LES DEPENSES

Les dépenses courantes ou dépenses de fonctionnement sont en légère baisse de 0,2 % par rapport au chiffre de la loi rectificative 2006. Par contre les dépenses d'investissement connaissent une augmentation de 31 % comparé aux données de la loi de finances rectificatives 2006, tandis que l'accroissement de l'endettement public à travers le Programme d'Investissement Public (PIP) connaît une progression de 1,357 millions. Celles des transferts évolueront à un rythme faible en 2007, le volet investissement présenté dans ce budget prévisionnel est caractérisé par une diminution des investissements réalisés avec des fonds propres de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance des dépenses courantes de l'Etat pour l'exercice 2007 s'expliquent par : l'accroissement



la mesure salariale d'une part et l'augmentation des dépenses de matériels ainsi que celles d'investissement d'autre part.

### **A. Masse salariale**

La masse salariale suit une progression de 5,8 % en 2007 comparée aux données de la loi des finances rectificatives 2006 est de 992 millions dont plus de 492 millions seront consacrées aux dépenses salariales par des mesures de recrutements pour les secteurs dits sociaux à savoir l'Education nationale, Santé, Jeunesse.

Le reliquat de 500 millions restants sera affecté à l'avancement du personnel de l'Etat toutes catégories confondues gelés depuis 1993 conformément à l'engagement du Gouvernement.

La valorisation des ressources humaines demeure une priorité pour le Gouvernement qui doit redistribuer équitablement les fruits de la croissance.

Le Gouvernement a planifié ces mesures de dégel sur une période de 3 années à compter de 2007 :

- 2007 dégel avancement 1994-1998
- 2008 dégel avancement 1999-2002
- 2009 dégel avancement 2003-2006

L'effort du Gouvernement pour résorber le chômage touchant nos concitoyens est fort louable et ne cesse de s'accroître tant dans l'administration de l'Etat que dans le secteur para public ou privé à travers la mise en œuvre de mesures incitatives concrètes pour ce dernier.

Pour information, le budget prévisionnel de l'Etat pour l'exercice 2007 prendra en charge les recrutements envisagés dans les différents départements ministériels au nombre de 554 agents, dont 441 fonctionnaires et 113 agents conventionnés.

### **B. Les dépenses de matériels**

Les dépenses de matériels connaissent d'une manière générale une baisse 1,132 millions de francs en 2007 par rapport à la loi des finances rectificative 2006.

Cette baisse s'explique principalement par une variation négative enregistrée au niveau des dépenses courantes sur financement extérieur, notamment en dons et prêts soit 1,127 millions (25,82 %).

Les dépenses financées sur fonds propres restent insignifiantes -0,1 % en 2007, et résultent de l'application de mesures rectificatives ayant pour objet de faire apparaître un écart négatif de 142 millions comparativement aux données de la loi des finances rectificative 2006.

### **C. Dépenses des transferts**

Les dépenses de transferts évoluent à un rythme très faible en 2007 puisqu'elles enregistrent une augmentation de l'ordre de 72 millions par rapport aux données de la loi des finances rectificative 2006, soit + 1,06 %.

Cette augmentation résulte de la prise en considération des facteurs suivants et des corrections apportées à 3 intitulés du présent titre :

- à la prise en compte des dépenses de personnels et de matériels des établissements (L.I.C et CRIPEN) devenus autonome suivant une récente réforme dont la loi a été adoptée par l'Assemblée nationale ;
- augmentation de la subvention du CFPS en 2007 qui résulte de l'évolution de l'effort soit + 36.540.000 FD ;



- la hausse de la subvention allouée au B.G.E.D.F (Bureau de Gestion des Etudiants Djiboutiens en France) qui passe de 18 millions à 30 millions de francs en 2007, soit une augmentation de + 60 % ;
- un expédient de 9 millions de francs respectivement accordé à l'Assemblée nationale à hauteur de 7 millions de francs et de 2 millions de francs à la Médiature de la République.
- La réduction de la subvention accordée dans de la loi des finances rectificative 2006 à l'EDD pour un montant 500 millions de francs.

**D. Les dépenses d'investissements :**

- les dépenses d'investissements progressent de 33 % en 2007 et nécessite une enveloppe d'un montant total de 3,638 millions de francs, malgré la baisse des investissements réalisés sur fonds propres de l'ordre de 6,5 % par rapport à l'exercice antérieur ;
- cette baisse s'inscrit dans le cadre efforts déployés par l'Etat pour la réalisation de différents projets à caractères sociaux au cours de l'année 2007;
- l'ouverture de la faculté de médecine ;
- la rénovation de l'hôtellerie d'Arta ;
- la construction de l'Université de Djibouti avec une subvention de l'Etat pour un montant de 50 millions de francs,
- la réhabilitation des divers bâtiments administratifs.

Toutefois il y a lieu de souligner que les ressources extérieures sur des PIP connaissent une progression de 50 %. Cela est du en grande partie à une augmentation des dons de l'ordre de 57,3 % et d'autre part à une diminution sensible des prêts par rapport aux ressources générées sous forme de dons.

En fin de séance, les membres de la commission des finances ont émis un avis favorable quant à l'adoption de ce projet de loi lors de la prochaine séance publique de l'Assemblée nationale.

*Signé*

**M..QMAR.ABDI.SAÏD**

Rapporteur Général de la Commission  
**des Finances, de l'Economie générale et  
du Plan**

